

Provenance des participant.es à la formation CAS de la FORDIF, en pourcentage, selon le degré (volée 2019-2020)

Degré	CAS 2019-2020
Uniquement Primaire	28.05%
- Cycle 1	13.15%
- Cycle 2	14.9%
Uniquement Secondaire I / Cycle 3	12.3%
École obligatoire (cycles 1,2 et 3 ensemble)	17.55%
Secondaire II général	21.05%
Secondaire II professionnel	15.8%
Enseignement spécialisé	3.5%
Tertiaire⁽¹⁾	1.75%

CAS : Certificate of Advanced Studies.

FORDIF : Formation en Direction d'Institutions de Formation.

Note :

(1) Collaborateur ou collaboratrice pédagogique, enseignant.e spécialisé.e, inspecteur ou inspectrice.

Source : FORDIF – *Rapport d'activité de la FORDIF (2020)*, <http://www.fordif.ch/structure-et-organisation/rapports-dactivites/> (consulté le 17.06.2021).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et documentation pédagogique (2021).